

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page: 5 fr. la ligne ; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr. ; France et Etranger : 12 fr.

Le Soulèvement Arabe en Turquie

Genèse religieuse

La guerre aux Lieux Saints

En cherchant dans nos vieux papiers nous avons trouvé un article inédit de notre regretté collaborateur Youssouf Fehmi que nous tenons à mettre aujourd'hui — 15 ans après sa rédaction — sous les yeux de nos lecteurs qui jugeront combien celui-ci avait prévu juste et deviné les événements auxquels nous assistons dans le proche Orient du fait de nos bons alliés britanniques qui nous marchandent les bénéfices que nous a octroyés le traité de Versailles tandis qu'eux se sont servis copieusement et tentent d'étendre leur hégémonie surtout du continent asiatique s'étend de la Méditerranée au Golfe Persique.

D'abord qui est Youssouf Fehmi ? Fehmi était un patriote turc que les crimes sans nombre d'Abdul-Hamid avaient poussé à la révolte et qui avait été condamné à mort par les juges du tyran pour avoir pris part à un complot tendant à déposer le sultan rouge. Les dispositions prises étaient insuffisantes. Un traître s'était glissé parmi les conjurés. Fehmi le jour de l'exécution eut l'iniquité qu'ils étaient trahis. Il fit prévenir ses complices. Quelques-uns le furent à temps, les autres tombèrent entre les mains des sbires du tyran et n'échappèrent pas au châtiment qui les attendait.

Fehmi put passer la frontière et venir se réfugier à Paris, c'est là que nous le connaissons dans sa petite librairie de la rue de Vaugirard où il passait son temps à déchiffrer les lettres terrifiantes qui lui parvenaient de son pays. Elles faisaient frémir d'horreur. Puis un jour, c'était vers 1907 croyons-nous, la poste nous retourna une lettre avec la mention décadé. Le pauvre Fehmi n'avait pas vécu assez longtemps pour assister à la déviance de son pays et heureusement pour lui à la trahison de ses amis envers le nôtre.

Il aurait eu le cœur brisé s'il avait vu ses amis se jeter aux pieds de Guillaume puis par la suite faire cause commune avec lui. Sa mort lui a évité cette grande douleur.

La Turquie reconnaît l'erreur de ses dirigeants, un peu tard, il est vrai. Et elle n'est pas encore au bout de ses peines parce qu'elle gêne l'Angleterre et contrecarre ses desseins. Alors on n'aperçoit pas de sitôt la fin du conflit du côté des Dardanelles et ce qu'il en sortira finalement pour l'Empire des Croissants.

La province de Hedjaz où dominent les adeptes de Fatima, fille de Mahomet et dont la capitale est la Mecque, rendez-vous de tous les rites musulmans. Puis celle de l'Ymen, capitale Aden où domine un imam, espèce de jansénite musulman ; enfin Djedda, Iamfo, Hodéidah ports sur la Mer Rouge, toutes les tribus qui habitent ces contrées sont en ébullition, encouragées, du reste, par la principauté de Mascate vassale de l'Angleterre et les tribus qui en dépendent avant un pontife qui prétend appartenir à la famille de Mahomet. L'objectif de cette effervescence est de secouer le joug du sultan de Constantinople.

Depuis surtout que Djedda, port sur la Mer Rouge rend ces contrées assez commerçantes et que les satellites d'Abdul Hamid ont obligé les Arabes à souffrir des garnisons de pillards, un pacha voleur et une administration prévaricatrice le mécontentement a éclaté.

Plusieurs fois quelques notables émissaires du Chérif sont allés à Constantinople demander au Sultan son intervention pour les soutenir contre les exactions des autorités. Ce fut peine perdue.

Enfin quelques individualités musulmanes prirent à cœur la cause des Arabes, s'adressèrent aux cheiks voisins, vassaux de l'Angleterre et demandèrent instamment leur protection, ainsi s'organisa l'insurrection ; la révolte se fit jour lorsque les préparatifs furent complets. Après un ultimatum envoyé au sultan et au Cheik-ul-Islam demandant des réformes, ultimatum qui resta sans réponse, ils attaquèrent Hodéidah, mirent en fuite la garnison. 7.000 hommes qui venaient au secours des autorités furent cernés et capitulèrent.

Les garnisons des localités voisines sont impuissantes, les renforts promis ne viennent pas. Un convoi de troupes reste en rade de Port-Saïd, faute d'argent, paraît-il, pour le passage du canal. Le 5^e corps, celui de Syrie, désigné pour l'expédition, manque de cadres. La campagne promet d'être longue, de coûter fort cher et d'user la Turquie.

Il ne reste qu'à abandonner le Hedjaz puis ce sera le tour de la Mésopotamie ou bien la déposition du monstre Hamid et la réalisation des réformes générales avec un régime libéral.

Le Prince Ezzeddine Bey

Fils aîné de S. A. le Bey Mohamed El Habib pacha-bey possesseur du Royaume de Tunis appelé à succéder son auguste père avec son frère le prince Lahmine.

Comme les peuples heureux, le prince Ezzeddine n'a pas d'histoire. Il vivait très retiré à Hammam el-Lif, avec sa famille loin de la cour, de ses pom-



pes et de ses intrigues, au milieu d'un petit cercle d'amis fidèles. C'est un sage qui a une passion : faire de la photographie qui peut rivaliser avec celle de nos plus illustres opérateurs.

Signes particuliers : Modeste à l'excès, aujourd'hui commandeur de la légion d'honneur, et de quelques ordres beylicaux.

Un militaire qui connaît admirablement l'Arabie et dont le sultan proposa la direction de l'expédition, qu'il déclina d'ailleurs, s'exprima ainsi :

— Pour vaincre là-bas, a-t-il dit au Sultan, il faut pouvoir envoyer plusieurs divisions, cinq ou six, s'il le faut. Nos finances et l'état d'épuisement de notre armée ne nous le permettent pas ; et même en le faisant, dans ces contrées sablonneuses, nos hommes ne pourront avancer qu'en portant avec eux armes, bagages, nourriture, eau nécessaire pour eux et leurs animaux.

« On peut en effet rester plusieurs jours sans trouver sur sa route une seule goutte d'eau ; nos troupes n'auraient plus d'autres préoccupations, d'autre souci que la recherche d'un cours d'eau. Elles seraient rapidement épuisées et nous verrions notre armée s'égréner le long de la route. Plus on avancerait et plus autour de nous s'élargirait l'étendue du désert. L'ennemi alors suivi de ses troupeaux, emportant sa demeure cernerait notre armée et l'anéantirait. Pendant ce temps les villes du littoral dégarnies tomberaient incontestablement entre les mains des cheiks. »

Ce raisonnement qui nous a été rapporté est d'une irréprochable logique.

Du reste l'Angleterre ne se cache pas pour protéger les Arabes impatientés d'une justice qu'ils ne trouvent pas sous l'Administration du sultan Abdul-Hamid. Elle veut avoir le rivage asiatique de la mer d'Aden et le rivage africain et faire de ce qu'on appelait jadis le golfe d'Aden une mer de Marmara anglaise voilà pourquoi elle a tout intérêt à enlever l'Arabie au joug du sultan. Elle a déjà, sur la côte africaine, Zeïla, Boulard et Berbera. En libérant les Arabes, elle aurait le protectorat sur les cheiks insurgés ce qui favoriserait immensément ses transactions commerciales et son influence morale sur le monde musulman de l'Afrique et de l'Asie.

Les Anglais feront en Arabie ce qu'ils ont fait en Egypte. Ils se serviront des Arabes pour s'emparer de l'influence dans leur pays comme ils se sont servis des Egyptiens, qui du reste sont satisfaits, pour s'emparer du Soudan.

Espérons que les Jeunes-Turcs secourront enfin leur modérantisme et abattront à temps la tyrannie en rétablissant la justice dans la nation alors les Arabes n'ayant pas un avantage particulier, resteront peut-être sourds aux sollicitations étrangères.

Youssouf FEHMI.

Pas une ligne qui ne soit conforme à ce qui s'est passé. Les Anglais ont sous leur dépendance l'Arabie, la Mésopotamie, la Palestine et... Constantinople. Et leur appétit n'est pas encore rassasié !

BULLETIN

Prose résidentielle

Nous empruntons aujourd'hui pour notre bulletin la plume autorisée d'un haut personnage, le plus haut de la Colonie française, c'est dire que ses écrits ont quelque valeur, surtout quand ils sont passés par le canal du Journal Officiel Tunisien.

Eh, bien ! le croirait-on, ils n'en ont pas plus aux yeux de certains, que ceux du plus petit journaliste de Tunisie.

La preuve ?
Lisez ce qui suit :

ARRÊTÉ

Le ministre plénipotentiaire, résident général de la République Française en Tunisie, commandeur de la Légion d'honneur,

Vu les articles constitutifs des Chambres de Commerce et d'Agriculture ;

Vu les arrêtés constitutifs de la Conférence Consultative ;

Vu le décret beylical relatif à la constitution et aux attributions du grand conseil de la Tunisie

Arrête :

Sont abrogés les arrêtés résidentiels du 2 janvier 1905 relatifs à la réorganisation de la Conférence Consultative, du 2 novembre 1907 fixant le règlement intérieur de la Conférence Consultative ; du 2 février 1907 relatif au règlement intérieur des deux sections de la Conférence Consultative ; du 22 mars 1920, instituant la représentation pour l'élection des délégués à la Conférence Consultative et d'une manière générale toutes dispositions réglementaires contraires au présent arrêté.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Tunis, le 13 juillet 1922

Le Ministre Plénipotentiaire,

Résident général de la République Française à Tunis.

Signé : Lucien SAINT.

Maintenant que vous avez lu, bien lu, et relu la prose résidentielle, il vous viendra naturellement à l'esprit que la Conférence Consultative n'existe plus, les droits, privilèges, cartes de circulation sur les chemins de fer et autres qu'elle conférait ont cessé avec elle. Quelle erreur est la vôtre !

Dirigez un matin vos pas vers la gare, prenez un billet... d'entrée à... 11 h. 30 et promenez-vous, non pas dedans le bois mais devant le train de Radès-Hammam-Lif et bientôt vous verrez si la prose résidentielle a mis à mal le privilège de voyager gratuitement ou presque — 15 ou 30 francs par an — aux ex-conférenciers.

Si vous voulez pousser plus à fond votre curiosité, prenez un billet de 3e classe, installez-vous en 1^{re}, cela n'a pas d'importance à ce train, ni à certains autres, ou vous aurez eu un ex-délégué prendre place et attendez le passage du contrôleur et... vous serez édifié... par le coup de casquette qu'il donnera au passage à l'ex-délégué voyageant sous titre régulier.

Il faut croire que le décret du 13 juillet n'a aboli que la Conférence Consultative et pas les privilèges qu'elle conférait, sinon comment expliquer que les délégués conservent leurs cartes de circulation ? on pourrait leur rappeler l'arrêté en les priant de restituer une carte à laquelle ils n'ont plus droit jusqu'aux prochaines élections si les électeurs leur renouvellent leur mandat.

Tous égaux devant les décrets ou arrêtés doit être la devise du protectorat et non le régime du bon plaisir.

Echos et Nouvelles

A la Cour beylicale

Au moment où nous faisons paraître notre dernier numéro nous ignorions comme tout le monde, du reste, que le Résident général venait de remettre la croix de commandeur de la Légion d'honneur à nos amis les princes Ezzeddine et Lahmine et celle de chevalier au genre S. A. Si Abdessalam Baccouche.

Nous leurs adressons nos plus sincères félicitations.

Le sénateur Gallini

va de mieux en mieux. Après un court séjour à Fontainebleau, il a quitté cette charmante localité pour aller villégiaturer avec sa famille à Cabourg sur les côtes de l'Océan.

L'Aïd el Kébir

L'Aïd el Kébir a été célébré avec entrain et éclat par la population musulmane.

A cette occasion de grandes distributions d'huile et de semoule ont été faites aux indigents.

S. A. le Bey a reçu les hommages des hauts fonctionnaires du protectorat, du corps diplomatique, des princes de la famille beylicale, de ses ministres, des notables et de l'élite de la population musulmane venue de tous les points de la Tunisie pour lui exprimer ses vœux de glorieux règne. Nous joignons nos félicitations à toutes celles qu'a reçues le souverain en cette grande fête.

Fiançailles

On annonce les fiançailles à Toulouse de M. Henri de Loth, fils de M. de Loth et de Mme née de Castillon St-Victor avec Mlle de Scoraille, fille du marquis et de la marquise née de Montredon.

Aveu dénué d'artifice

Dans une interview qu'il a accordée à un représentant d'agence qui se trouvait comme par hasard à sa descente d'auto au retour de Rambouillet - le hasard fait bien les choses - notre Résident général a donné quelques explications sur les réformes qu'il vient d'accomplir et ce qu'il attend des nouveaux conseils de caïdat ou de région.

Il a aussi lâché quelque chose, rien d'intempestif, qui n'a pas été suffisamment retenu du public car il n'est pas encore habitué aux centimes additionnels. Quand il faudra qu'il les paie il s'apercevra, mais un peu tard, qu'on lui a fait un fichu cadeau dont il serait fort bien passé. Les centimes additionnels, c'est une façon d'emprunter. Ils servent à gager les prêts consentis. Malheur aux communes qui se donnent des administrateurs prodigues. Ils empruntent, empruntent sans compter et c'est le pauvre contribuable qui est obligé finalement de payer. De grâce, qu'on n'implante pas les centimes additionnels et restons-en aux us et coutumes du bon vieux temps qui était encore le meilleur et n'écrasons pas l'habitant sous une pluie d'impôts gagés ou non par les centimes additionnels.

Dans la Légion d'Honneur

La promotion dite du Président de la République vient enfin de paraître. Nous relevons avec plaisir les noms de MM. Curtelin et Wiriot, comme officiers ; F. Gaudiani, directeur général adjoint de

l'intérieur ; Mossé, avocat, juge suppléant ; G. de Maizières, chef du service de la publicité à la Résidence générale ; Tronchère, directeur du Stax-Gafsa ; Rosset, directeur général de l'Enseignement public ; Ducos de la Haille, directeur de la Justice ; Labbe, président du tribunal mixte ; Masselot, contrôleur civil de Bizerte ; Bignens, conseiller municipal à qui nous adressons nos plus vives et sincères félicitations.

A la Résidence générale

Nous apprenons avec plaisir que M. Berthoin, l'aimable chef de cabinet de M. le Résident général vient d'être nommé sous-préfet à Nérac.

En lui adressant nos sincères félicitations nous espérons qu'il conservera ses fonctions à la Résidence — en service détaché — comme le fut autrefois un sous-préfet dont le nom nous échappe.

Par sa coutumière, son amabilité M. Berthoin a su s'affirmer de nombreuses sympathies aussi serait-il vivement regretté si son départ avait lieu.

Séparation des pouvoirs

La nouvelle direction de la Justice semble bien avoir été distraite aujourd'hui de la direction « générale » de l'intérieur.

Et pour qu'il n'y ait pas de doute possible sur cette séparation, la Justice va aller loger au palais Ben Ayed dans l'ancien local des Services Economiques Indigènes qui iront, eux, où ?

Mais des sceptiques prétendent que cette séparation des pouvoirs n'est pas encore tout à fait complète car le directeur n'aura pas accès au conseil des ministres et chefs de service. Toutes les fois que la justice aura besoin de se faire entendre au conseil des ministres et directeurs généraux par qui sera-t-elle représentée, qui parlera pour elle ?

Nous comprenons bien : raison d'économie. Un directeur général touche 30 mille fr. plus 10.000 de tiers tunisien, plus 3.000 d'indemnité de logement soit 43.000 fr., tandis qu'un directeur non général n'en reçoit que 22.000 fr. plus 7.333,33 du tiers tunisien plus 1.800 fr. d'indemnité de logement, ensemble 31 mille 333 fr. 33 soit 11.666 fr. 66 de moins. Et nos pauvres finances n'en ménagent pas large, saignées à blanc qu'elles sont de tous côtés.

Comprend-on pourquoi le mot « général » est resté dans l'encrier pour la Justice ?

A moins que ce ne soit pour éviter au conseil des ministres le chiffre fatidique de 13 qui chez les âmes simples porte malheur. M. Saint n'aime peut-être pas se trouver autour d'une table avec douze personnes. Economie ou superstition, M. Ducos de la Haille attendra.

Publicité à grand orchestre mais pas à l'œil

Les grands journaux de Paris sont remplis des déclarations du Résident général sur les réformes qu'il vient d'accomplir. Elles sont accompagnées d'un cliché représentant M. Lucien Saint en buste.

Nous nous demandons combien cette réclame va coûter au budget car chacun sait que le « Matin » n'attache pas ses chiens avec des saucisses et que dans la boîte pas une ligne ne paraît qui ne soit payée.

Etici un pauvre confrère plus à plaindre qu'à blâmer — les temps sont si durs et il faut vivre — se contente d'une monnaie et maigre subvention de... 300 fr. par mois ! moins que ce que gagne un chaouch, alors une subvention d'apprenti chaouch.

Paroles à méditer

M. Blanc, ministre plénipotentiaire, délégué à la Résidence générale du Maroc, a prononcé à l'inauguration de la Bourse de Commerce de Casablanca des paroles qu'on ne saurait trop mettre sous les yeux de nos dirigeants pour qu'ils s'en inspirent.

Le premier devoir du gouvernement, a-t-il dit, est de descendre dans la rue pour connaître les revendications du public.

Paroles profondes que nous n'avons guère vu mettre en application que par

deux résidents généraux : MM. Massicault et Rouvier qui furent véritablement populaires.

Le premier en compagnie de son chef de cabinet, M. Dramard, l'actuel président du tribunal allait parfois déjeuner chez un restaurateur fameux pour l'époque du nom de Papayanni. Il était son veston et se mettait à table en bras de chemise comme un bon bourgeois campagnard ; le second, M. Rouvier, après le labeur de la journée, prenait sa canne, quelques bons cigares dans la poche, un au bec, et avec l'un ou l'autre, pas de fonctionnaires. - M. Ballut, directeur de l'Agence Havas, notamment, l'accompagnait assez souvent - allait à la prochaine brasserie prendre l'apéro avant le dîner ou boire quelques bocks bien frais et bien tirés après le repas du soir. Et nul ne s'étonnait de ce sans-façon ; bien au contraire, cela plaisait et le rendait populaire à l'extrême.

Il était rare qu'à déjeuner il n'eût pas quelques colons - et par colons nous entendons tous ceux qui habitaient alors la Tunisie - qu'il faisait exprès de faire appeler à la dernière minute par un brave chaouch. Le colon s'amenait souvent en tenue assez négligée, ce que désirait M. Rouvier, ennemi des cérémonies et qui vous mettait bien vite à votre aise.

Quand le premier mourut sa mort affecta non seulement la colonie française mais même la colonie étrangère et quand le second, M. Rouvier, partit pour la Suède les regrets chez tous furent si unanimes et sincères que ceux qui l'ont connu le regrettent toujours !

M. Alapétite ne frayait pas beaucoup avec le populaire néanmoins les sympathies allaient naturellement vers lui et on le voyait souvent faire un tour de promenade sur la Marine ou au port en compagnie d'un de ses officiers d'ordonnance, le commandant Roux, le lieutenant Boy ou le capitaine Jouin ou encore avec M. Bériel. Quant à M. Saint on ne l'a vu encore qu'à certains enterrements, quelques banquets ou fêtes diverses ou derrière les vitres de son auto roulant à bonne vitesse. Il ne s'est pas mêlé à la foule.

Il est vrai qu'il a tellement de travail, tellement de projets à mettre debout qui, s'ils satisfont en haut lieu, sont loin de contenter tout le monde et... son père, comme dit l'autre, qu'il n'a pas le temps de connaître la foule. Cela viendra peut-être un jour, et ce jour-là, il connaîtra le degré de sympathie dont jouissent ceux qui paraissent l'avoir chahuté pour mieux triporter en rond sur les bœufs à bon marché en compagnie de forbans ayant porté longtemps la casaque des réclusionnaires ou pour lui soutirer des subsides pour des journaux peu lus.

Ce n'est pas avec ce monde-là qu'il connaîtra la popularité.

Nous souhaitons pour lui et pour la « colonie » pas celle des tripoteurs qu'il descende dans la rue pour se mêler à la foule qui le connaissant enfin ne lui ménagera pas ses sympathies mais n'est-il pas déjà un peu trop tard ?

Suite des Echos

Mérite Agricole

Nos amis MM. François Portelli, président du syndicat du Djebel Trozza ; Emmanuel Licari, président des Etablissements G. et E. Licari et Nicolas Cassar, gendre de feu notre ami G. Licari, Directeur des fermes Néferis du Khanouet et Bellevue à La Manouba viennent de recevoir la croix de chevalier du mérite agricole. Nous leurs adressons nos plus amicales félicitations.

Un secrétaire général-adjoint escamoté

C'est notre ami M. Ph. Bériel, secrétaire général-adjoint du gouvernement tunisien, chargé de la direction des Services Economiques, actuellement en mission en Syrie dont il n'est plus question dans la réorganisation du Secrétariat général. Que devient-il ?

Son poste est-il purement et simplement supprimé ? Est-il définitivement passé dans les cadres syriens et n'aurons-nous plus le plaisir de revoir en Tunisie ce fonctionnaire sympathique entre tous qui ne compte que des amis ?

Qui nous renseignera ?

Un énergumène

Il existe à La Marsa un café dénommé Saf Saf qui a, entreprenant, parmi son personnel un énergumène dont les facéties sont loin d'être goûtées des consommateurs.

Hier soir, deux paisibles consommateurs le mari et la femme étaient attablés au dit café lorsque celle-ci reçut à ses pieds un seau d'eau qui éclaboussa sur sa robe. Naturellement protestations du mari qui, s'en fut incontinent loin de se déranger, répondit que le garçon avait toute licence pour se livrer à ces sortes d'amusements répréhensibles.

Nous espérons que le café de la banlieue sera d'un avis contraire et voudra bien donner des ordres pour les faire cesser.

Petites Nouvelles

Notre ami M. Emile Morinaud, député-maire de Constantine ne brigue pas le poste de résident général en Tunisie. Il a tenu à démentir lui-même l'information parue dans les journaux d'Algérie.

Ce qu'il y a de certain, c'est que son magistral discours sur la Tunisie l'a placé parmi les ministrables et qu'un jour nous le verrons entrer dans une combinaison ministérielle avec le portefeuille de ministre de l'Afrique du Nord. Et ce jour-là tout le monde applaudira de ce côté de la Méditerranée.

— A son passage à Marseille M. le Résident général aurait reçu la visite de M. A. Fabre, directeur du *Cri du Soir* qui l'aurait entretenu de la situation pénible où l'a acculé son expulsion. M. le Résident aurait promis d'examiner avec bienveillance cette situation.

— Les "Annales Coloniales" de Paris viennent de faire paraître un excellent numéro spécial illustré sur l'Afrique du Nord avec des articles de nos amis MM. F. Gallini, sénateur de la Corse, sur la Tunisie et Emile Morinaud, député de

Constantine sur l'Algérie, du plus haut intérêt, l'un et l'autre

L'article du sénateur Gallini, est l'indice que la guérison est à peu près complète ce qui causera à nous, la plus grande joie à ses nombreux amis qui nous demandent cent fois par jour : « comment va le sénateur ? »

Mort de Jules Guesde

Nous avons appris avec infiniment de peine la mort de Jules Guesde, le vétéran socialiste qui, avec Jaurès, dirigea longtemps le parti socialiste qui avec le temps serait devenu le parti dirigeant des destinées de la France.

Malheureusement, la mort du tribun, les excès de langage de quelques-uns, la scission, la maladie de Guesde ont fait faire au parti un recul.

Nous saluons avec tristesse la mort du vétéran qui était une noble et belle figure et nous adressons à la famille et à notre ami Charles Damas, ancien député, qui était son disciple le plus fidèle l'assurance de notre vive sympathie et nos sincères condoléances.

P. L. - M.

La Cie Générale Transatlantique venant de prendre des dispositions pour intensifier les opérations de débarquement à Marseille et pour faire procéder au débarquement des premiers la nuit.

La Cie du P. L. M. a pris de son côté des mesures utiles pour mettre en marche éventuellement, un train spécial de messageries partant d'Arène à 15 heures et donnant correspondance à Avignon aux trains 4940, 4942 et 4946 qui trouvent à Chasse une correspondance immédiate sur Is-sur-Tille (les villes de l'est Metz Besançon, Belfort et Strasbourg offrant ainsi une nouvelle relation très intéressante sur l'Alsace et la Lorraine.

Ce train spécial sera complété en wagons pour Paris qui continueront au départ de Chasse par train 4964 et arriveront ainsi à Paris le lendemain du départ de Marseille à 15h22. Consulter les affiches apposées dans les gares et la Compagnie générale Transatlantique.

Dispositif d'ancrage au sol des appareils de labourage mécanique. (Brevet Tunisie J. Estrade, N° 1669, du 23 Janvier 1919.

Monsieur Estrade offre aux industriels résidant en Tunisie de leur céder des licences de fabrication et d'exploitation de son brevet. Son dispositif d'ancrage permet de diminuer considérablement le poids des chariots treuils employés dans le labourage mécanique, sans avoir à craindre de les voir traînés ou renversés ; ce but est atteint en faisant passer le câble de traction allant s'enrouler sur un galet porté par le chariot, galet dont on fait varier la hauteur à la main ou automatiquement.

Pour toutes offres ou renseignements, s'adresser à Monsieur Raymond Valensi, Ingénieur-Conseil, 20 Rue de Russie, Tunis.

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira
Kola Sport... stimule

Administration des Habous

AVIS

Il est donné au public que le Jeudi dix Août 1922 à neuf heures du matin, il sera procédé, au siège de l'Administration des Habous, à Tunis, rue de l'Eglise, n°55 à l'adjudication en vue de la constitution en engels des immeubles ci-après :

1 - Un terrain planté de quelques pieds d'oliviers dit « El Issam » sis au lieu dit « Houmet Borj Fenou » à la Menihla (Djebel Lahmar) d'une contenance approximative de 3 Ha. 80.

Mise à prix : deux cents francs par an, ci..... frs. 200

2 - plusieurs boutiques ouvrant à l'est sises rue El Maar n° 151 à Kairouan.

Mise à prix : mille trois cents francs par an, ci..... frs. 1300

3 - Une parcelle de terre dite « Ech Chenoufia » d'une contenance non garantie de un hectare soixante quinze ares sise dans la plaine de Abi Miftah, caïdat du Kef.

Mise à prix : deux cents francs par an, ci..... frs. 200

4 - Un terrain composé de deux lots séparés par un chemin habous Djamaï Midou d'une contenance approximative de six cents cinquante mètres carrés.

Mise à prix : trente francs par an, ci..... frs. 30

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise à Tunis, bureau des engels n° 28.

Mise en vente d'un lot de la propriété dite « Zriba »

Le 26 août 1922, à neuf heures du matin, dans les bureaux de la Direction Générale d'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, Boulevard Bab-Benat à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de la propriété ci-après :

Une parcelle de terrain formant le lot numéro 26 de la propriété dite « Zriba » située dans le Contrôle civil de Zaghuan.

Contenance : 239 hectares.

Mise à prix : 73.616 francs.

Sur ce lot existe une maison d'habitation de deux pièces et cuisine, une plantation de vigne et différents arbres fruitiers.

Ce lot est en partie défriché.

Pour communication des plans, du cahier des charges et tous autres renseignements, s'adresser à la Direction Générale de l'Agriculture, (Direction des Domaines et de la Colonisation).

Le Directeur des Domaines et de la Colonisation.
LABADIE

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants.** Av. J.-Ferry - Tunis

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger
Téléphone 553

Maisons Recommandées

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales - **Boccaro et Nizard** - Gros et eDmi-Gros - Expédition à l'Intérieur - 1. Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France - Annexes - Buffet de la Gare et Hôtel du Centre - L. de Lacroix, propriétaire - Sousse (Tunisie).

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - Ai Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste - Tunis.

Importation-Exportation de tous produits - Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse Tunisie - Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia - Tunis
J. & A. BEMBARON, Vente, échange et location de Pianos.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD
L'Eau et la Poudre de riz
MAUD EUVÉ, 70, Av. Gambetta, Hyères Var

Entreprise Générale des Travaux Electriques
E. A. Minard et Fils, ancien Electricien et Minard - 7, rue Léon-Roches, Tunis - réparations - Magasin - Toutes Machines Electriques, Rebobinage - Remontage.

Pharmacie de la Poste, - S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. - Produits photographiques, produits chimiques, etc.

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp^s, 1, Place Pichon - Sousse - Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - A teffer de Modes - Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis - Branle-bas et Cie, pp^s.

MANSOUR BEN GEMAA - Ship Chandlery - Fournitures Générales pour la Marine - Sixx Tunisie - Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax - 1^{er} ordre - propriétaire - Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Scenama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercurie Parisienne - Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt du gant « Perrin », des parapluies « Revé » et parfumerie « Arys ». - Fournitures complètes pour couturiers et coiffeuses.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAN, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

MAURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis - Télégr. AZERM Tunis - Téléph. 8.48 - Quincaillerie - Ferronnerie - articles de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

SEMPRE AVANTI - Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BIX, propriétaire - Sousse Tunisie - Concommodations de premier choix - Liqueurs de marque.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France - Tunis. Chronométriers LIP de haute précision.

Le Gérant : E. LUMEROSO
Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira - Tunis.

Un complet signé

MAISON J. BELL
5, Rue d'Italie, 5
est une merveille d'élégance

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT TUNIS

Le lait	est le plus
concentré	riche
suisse	en crème

BERNA

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

Aux Armes et Munitions de France
TAIEB ELLAMTI
Sousse - 16, Rue de Paris 16 - Sousse

Fusils à baguette et à percussion centrale, Hammerless (modèles de luxe et ordinaires), revolvers en tous genres et tous calibres, carabines Flobert, plombs, douilles, accessoires de chasse, cartouches pour Flobert, etc., etc. (Vente de poudre de l'Etat). - La plus importante maison du Sahel.

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
et toutes opérations de Banque
Location de compartiments de
COFFRES - FORTS
Délivrance de **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE** rapportant des intérêts aux taux suivants :
1 mois à 3.00% - 3 mois 3.50%
6 mois à 4.00% - à 1 an 4.50%

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227,000,000 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37,720,040 francs.

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Lafite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN
DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammiat-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
7, Rue Amilear - TUNIS

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme au Capital de 125.000.000
Siège Social : ALGER - Siège Central : PARIS
Succursale de TUNIS : 13, Avenue de France
Agences de Tunisie : Béja, Bizerte, Bou-Arada, Ferryville, Gabès, Gaffour, Kairouan, Le Kef, Medjez-el-Bab, Mâhdia, Mateur, Nabeul, Sfax, Sousse, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursouk.

Toutes opérations de Banque :
Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts
Prêts hypothécaires en participation avec le **Crédit Foncier de France** amortissables au maximum en 30 ans avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation
Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'Intérieur.

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500,000,000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;
Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Gardé de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - BILLETS et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(17^{ME} ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à «OFFICE FRANÇAIS».

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'«OFFICE» se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, adhésions sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.

Nos «PETITES ANNONCES» rue d'Italie, sont toute l'année **gratuites**.

Maison R. WALLUT & C^{ie}
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
89, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Gardé de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée - TUNIS Tél. 16